



## CTL DU 10/11/2020 DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Malgré la situation de confinement et d'état d'urgence sanitaire décrété dans le pays depuis le 28 octobre, les réformes engagées en 2019 ne sont pas arrêtées ou a minima mises en suspens.

Notre opposition au NRP et plus globalement au démantèlement de notre administration reste d'actualité. Si nous ne boycottons pas cette deuxième séance, c'est simplement parce que nous nous devons de respecter le mandat donné par nos collègues, la défense de leurs intérêts particuliers.

Par ailleurs, la lettre aux agents spécial NRP que vous avez adressée aux collègues du département ne laisse guère de place à un dialogue social au cours duquel les OS pourraient faire valoir leurs points de vue.

Vous indiquez dans cette lettre votre attachement à ce que les échanges se poursuivent avec les élus et les représentants du personnel et qu'ils constituent votre cap.

Dans le cas du transfert de la compétence impôts de la Trésorerie de Roussillon sur le SIP de Vienne, en tenant compte des charges réelles que nous ont transmis les collègues, accédez-vous à leur juste demande du transfert des 3 emplois affectés au recouvrement de l'impôt.

La COVID-19 nous amène cyniquement à devoir traiter le protocole sanitaire décliné suite à la reprise d'activité à un moment où ce satané virus frappe violemment le pays et de très nombreux collègues de notre département au cours de cette seconde vague. Déjà une nouvelle mise à jour du « guide pour l'évaluation des risques et la mise en œuvre des mesures de prévention face à l'épidémie de COVID-19 » est validée au niveau ministériel le 05 novembre.

Cette liminaire est l'occasion de vous rappeler que la CGT FINANCES PUBLIQUES 38 est toujours plus déterminée que jamais à se battre pour les conditions de travail des agents et à dénoncer les réformes délétères qui se poursuivent.